

DOMAINE PUBLIC

Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse

Indépendant, différent, réformiste depuis 1963

En continu, avec liens et commentaires, sur domainepublic.ch

DP2228

Edition du 03 décembre 2018 DANS CE NUMÉRO

LAMal: la solidarité mise à mal (Siméon Goy)

Faute de réduire les coûts de la santé, le Conseil national augmente le montant à charge des assurés

Il n'y a pas de risque de bulle dans le marché de l'immobilier suisse (Michel Rey) Le point avant la discussion de l'initiative de l'Asloca

Credit Suisse au Mozambique: ne pas relâcher la pression (Jean-Daniel Delley) La grande banque joue l'usure sans prendre ses responsabilités

Crises économiques et néolibéralisme (2 / 3): la demande, cette grande oubliée (Jean-Pierre Ghelfi)

Keynes n'est plus en odeur de sainteté. A tort

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

LAMal: la solidarité mise à mal

Faute de réduire les coûts de la santé, le Conseil national augmente le montant à charge des assurés

Siméon Goy - 27 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34057

A en croire les <u>sondages</u>, la santé est devenue la première préoccupation des Helvètes. Les propositions se multiplient, via les partis politiques ou l'initiative populaire. Près de 25 ans après l'adoption de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal), quels sont les projets en cours devant le Parlement?

Chaque année, les primes d'assurance maladie augmentent. Les coûts liés à ces primes pèsent de plus en plus lourd dans le budget des ménages. Mais ce n'est pas la seule contribution demandée aux assurés. Ces derniers doivent encore prendre en charge une franchise, actuellement de 300 à 2'500 francs par année. De plus, pour toutes les dépenses excédant la franchise, l'assuré participe également via la quote-part fixée à 10% des coûts (jusqu'à concurrence de 700 francs par an dans le cas le plus courant). La Suisse est l'un des pays de l'OCDE dont les habitants contribuent le plus, en pourcentage du PIB, au financement direct du système de santé. Selon les derniers chiffres disponibles, en 2015 les ménages ont financé directement 64% des dépenses de santé.

Cette situation semble avoir largement échappé aux parlementaires. Lundi 26 novembre, le Conseil national est allé de l'avant avec de nouvelles augmentations des montants à charge des assurés.

Augmentation des franchises...

Le montant de la franchise minimale n'a cessé d'augmenter: fixé à 150 francs en 1996, il est passé à 230 francs en 1998 et s'est stabilisé à 300 francs à partir de 2003. Le montant des franchises à option a augmenté dans des proportions comparables, la plus élevée étant fixée aujourd'hui à 2'500 francs.

Dans le même temps, quel a été le comportement des assurés? A l'entrée en vigueur de la LAMal, en 1996, 65,9% ont choisi la franchise minimale. Selon les derniers chiffres disponibles (2016), ils n'étaient plus que 18,3%, auxquels il faut ajouter les 25,8% d'assurés au bénéfice d'un contrat avec une franchise minimale, mais dans le cadre d'une autre forme d'assurance (HMO, médecin de famille, etc...). <u>Les assurés</u> qui choisissent aujourd'hui cette franchise sont ceux dont les dépenses de santé sont élevées ou les revenus faibles. En clair, celles et ceux qui ont le plus besoin d'un système de santé solidaire.

Malgré ce constat, la majorité du Conseil national veut forcer le Conseil fédéral à <u>augmenter</u> toutes les franchises si les coûts de la santé continuent à s'accroître. Et elle va certainement approuver une augmentation de la franchise minimale à 500 francs.

La logique de ces mesures: augmenter encore la part déjà importante du financement du système de santé à la charge des assurés. Pourtant le Conseil fédéral lui-même estime que les économies à en attendre ne sont pas chiffrables.

... et contrats de trois ans

Une deuxième réforme obligerait tous les assurés optant pour une franchise autre que la franchise minimale à signer des contrats sur trois ans, donc sans pouvoir changer de franchise durant cette période. Cette réforme concernerait plus de la moitié des assurés, à savoir ceux qui optent aujourd'hui déjà pour une franchise autre que la franchise minimale. Avec l'augmentation continuelle des primes, cette tendance devrait d'ailleurs s'accentuer.

Pour la commission compétente, il s'agit de «renforcer la responsabilité individuelle». Dans le viseur, les assurés «opportunistes» abaissant leur franchise dans l'attente d'une intervention coûteuse. Or cette stratégie est très rarement utilisée: selon la commission elle-même, 0,17% seulement des assurés agissent ainsi. On attend de cette mesure une économie annuelle d'environ 5 millions de francs seulement. Une économie que devraient assumer les assurés, notamment ceux qui, soudainement atteints d'une maladie chronique, resteraient liés à une franchise élevée durant trois ans. Ou à défaut les cantons en cas d'insolvabilité de l'assuré.

Paradoxe: les mêmes qui ne juraient que par la concurrence

et le libre choix de la caisse maladie pour contrer le projet de caisse unique proposent maintenant de restreindre drastiquement cette possibilité pour plus de la moitié de la population. Le Conseil national a même refusé l'obligation de la part des assurances d'informer les assurés avant le renouvellement automatique à la fin du délai de 3 ans.

Ajoutés à la réduction des subsides aux primes décidées par de nombreux cantons, ces deux projets vont encore alourdir la charge financière des assurés. Si les autorités et les acteurs de la santé se montrent largement incapables de maîtriser la croissance continue des coûts de la santé, au moins pourraient-ils accroître la part de financement des pouvoirs publics.

A voir maintenant ce que le Conseil des Etats fait de ces propositions. S'il les approuve, un référendum semble inévitable.

Il n'y a pas de risque de bulle dans le marché de l'immobilier suisse

Le point avant la discussion de l'initiative de l'Asloca

Michel Rey - 02 décembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34080

Le marché immobilier suisse est entré dans une zone de turbulence. En 2017, on a construit un nombre de logements supérieur à celui des logements vacants. Peut-on escompter une baisse des loyers et des prix de l'immobilier? Va-t-on vers une crise dans le secteur de la construction? Des ajustements s'opèrent mais, selon les spécialistes, aucune bulle ne menace le marché immobilier suisse dans les prochaines années.

Les <u>dernières statistiques</u> de l'Office fédéral du logement (OFL) confirment cette appréciation. Entre 2002 et

2016, la production annuelle de logements est passée d'à peine 29'000 unités à plus de 53'000. Pour 2017 et 2018, elle sera restée de l'ordre de 50'000. Idem pour 2019, même si les entrées de commandes ont enregistré une très légère diminution.

Le 1er juin 2018, la Suisse comptait selon l'OFS 72'300 logements vacants, dont 12'600 destinés à la vente et 59'700 mis en location.

L'augmentation est de 8'000 unités en une année. Un logement à louer sur 40 est donc inoccupé actuellement en Suisse.

De bonnes perspectives pour le marché du logement

L'OFL juge positivement la situation du marché du logement en Suisse. La pression démographique connaît un tassement, mais il prévoit une forte progression du nombre des petits ménages privés dans les décennies à venir. Cette appréciation est confirmée par la récente étude de l'EPFZ menée pour le compte de Comparis: aucun élément ne permet de prévoir la formation d'une bulle dans l'immobilier.

L'investissement immobilier continue d'être favorisé par la

faiblesse des taux d'intérêt qui découragent les placements financiers. Sa rentabilité - même à la baisse - reste intéressante pour des investisseurs institutionnels (caisses de pension, fonds d'investissement, assurances). La faiblesse des taux hypothécaires encourage à l'acquisition de son logement.

Les prix de l'immobilier résidentiel ont fortement augmenté au cours des dernières années, une évolution qui devrait s'atténuer, notamment pour les appartements mis en location dans les régions où le taux de vacance est élevé. On s'attend plutôt à une légère baisse.

Il faut rappeler la volatilité des prix des immeubles et des loyers. Sur un marché en continuel déséquilibre, les prix ne varient pas durablement dans le même sens. La qualité des emplacements, le potentiel de la demande ainsi que la disponibilité de l'offre expliquent en grande partie cette volatilité.

Ce <u>constat</u> est partagé par Credit Suisse, qui continue à voir dans l'immobilier de bonnes opportunités d'investissement.

Dans son <u>analyse</u> de juin 2018, UBS livre un constat intéressant sur l'évolution du marché. Selon la banque, les investisseurs intéressés par l'achat ou la location d'immobilier résidentiel en Suisse devraient prendre en compte six tendances. Premièrement, il sera toujours moins cher d'être propriétaire que locataire. Deuxièmement, la propriété par étages devrait reculer par rapport aux maisons individuelles. Troisièmement, la densification demandée par la loi fédérale sur l'améagement du territoire n'est pas une fatalité: à peu près partout en Suisse (sauf dans la région de Zurich), les surfaces résidentielles non bâties des agglomérations sont censées suffire à absorber sans densification la croissance démographique des dix prochaines années, même à Genève et Bâle. Quatrièmement, le vieillissement de la population devrait limiter la demande de maisons individuelles. Cinquièmement, avec la diminution de l'immigration, le taux de vacance devrait atteindre un nouveau record d'ici 2019 au plus tard. Enfin, la baisse des loyers est censée s'accélérer.

Des situations régionales spécifiques

Il y a manifestement un excédent d'offres dans le segment des logements à louer dans des régions périphériques, éloignées des centres urbains auxquels elles sont mal reliées par les transports publics. C'est là que le taux de vacance est élevé. Mais selon les prévisions de l'EPFZ/Comparis, aucun district ni même commune n'affiche une situation critique. Ces marchés immobiliers régionaux devraient se stabiliser progressivement après une baisse des prix de vente et des loyers.

La situation des régions fribourgeoises (Sarine et Gruyère) est révélatrice de ce paradoxe. Leur taux de vacance est quasi identique à la moyenne suisse (2,6%). Et pourtant ces deux régions connaissent le taux d'augmentation des autorisations de construire parmi le plus élevé des régions suisses

Dans son <u>rapport</u> sur la situation du marché immobilier fribourgeois du printemps 2018, la Banque cantonale avait déjà mis en évidence leurs bonnes perspectives.

Dans les agglomérations urbaines par contre, même si les zones à bâtir ne sont pas épuisées, on peut toujours parler de pénurie de logements. Il est quasi impossible pour une famille d'acquérir un logement, et la construction de locatifs est insuffisante pour répondre à la demande. La pénurie de logements à loyer abordable conduit de nombreuses jeunes familles avec enfants à prendre domicile dans des régions offrant de meilleures conditions pour se loger.

Dans ce contexte, l'initiative «Davantage de logements abordables» prend toute sa signification. Le Conseil fédéral s'y oppose, tout comme la majorité des membres de la Commission du Conseil national en charge de son examen. Cette commission s'oppose également au projet d'arrêté fédéral relatif à un crédit-cadre de 250 millions destiné à augmenter la dotation

du fonds de roulement en faveur de la construction de logements d'utilité publique, essentiellement par les coopérative d'habitation, importantes actrices sur le marché immobilier dans les grandes villes. Cet arrêté devrait entrer en vigueur dès que l'initiative populaire aura été retirée ou rejetée.

Le Conseil national discutera

de cette initiative dans la dernière semaine de la session en cours. Ce sera l'occasion de vérifier les rapports de force en matière de politique du logement.

Credit Suisse au Mozambique: ne pas relâcher la pression

La grande banque joue l'usure sans prendre ses responsabilités

Jean-Daniel Delley - 29 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34066

Les lecteurs de DP ont pu suivre le développement des affaires douteuses de Credit Suisse au Mozambique (DP 2145 et 2179) tout comme ils ont pris connaissance du silence dans lequel s'est muré cette banque (DP 2164 et 2204).

Bref rappel. En 2013, Credit Suisse Londres et une banque russe octroient un crédit de plus de 2 milliards de dollars à trois sociétés mozambicaines contrôlées par de hauts responsables publics du pays. Selon les emprunteurs, il s'agit de constituer une flotte de pêche et d'acquérir des vedettes rapides pour protéger cette flotte. Credit Suisse exige que ce crédit soit avalisé par la banque centrale du pays, examiné par la justice, annoncé au Fonds monétaire international et garanti par l'Etat du Mozambique.

Aucune de ces conditions n'a

été respectée, ce qui pourtant n'a pas empêché la banque d'accorder le crédit. Une entorse caractérisée à son devoir de diligence.

Quant à l'utilisation de la somme prêtée, les bateaux sont à quai et rouillent sans n'avoir jamais servi. Et 500 millions de dollars ont disparu dans la nature. On soupçonne l'achat d'armement par le régime de Maputo dans le cadre de la guerre civile qui éclate à nouveau.

Lorsque l'affaire est rendue publique en 2015, les pays donateurs qui financent le budget du Mozambique suspendent leur aide, tout comme le Fonds monétaire international. Le pays, dont la moitié de la population vit audessous du seuil de pauvreté, se déclare alors en cessation de paiement et opère des coupes drastiques dans ses dépenses de santé et de formation.

Un <u>audit</u> financé par la Suède confirme les nombreuses irrégularités entourant cette opération financière, malgré le refus des autorités locales de faire toute la transparence sur cette affaire.

Selon un communiqué de quatre organisations non gouvernementales mozambicaines, l'autorité britannique de surveillance des banques (FCA) vient de renoncer à des poursuites pénales à l'encontre de Credit Suisse au profit d'une procédure administrative. Ce qui réduit sensiblement les pénalités financières potentielles auxquelles la banque pourrait être condamnée.

Quant à la Finma, l'autorité helvétique compétente, on attend toujours de ses nouvelles.

Crises économiques et néolibéralisme (2 / 3): la demande, cette grande oubliée

Keynes n'est plus en odeur de sainteté. A tort

Jean-Pierre Ghelfi - 30 novembre 2018 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/34070

Une question est devenue lancinante depuis de nombreux mois. On la retrouve un peu dans tous les médias, spécialisés ou non. Comment se fait-il que l'inflation ne «reparte» pas? (Voir aussi DP 2227).

La raison pour laquelle cette question est débattue découle du fait que les banques centrales (la BNS en Suisse, la Fed aux Etats-Unis, la BCE pour la zone euro) ont injecté dans le circuit économique des sommes considérables. En Suisse, plus de 700 milliards de francs (DP 2215). Avec de tels montants, les prix n'auraient-ils pas dû flamber? Rien de tel ne s'est produit, et rien non plus ne paraît pointer à l'horizon. Chez nous, l'indice des prix reste collé au plancher: à l'automne 2018, son niveau est inférieur de presque 1% à celui de 2010!

Une explication souvent avancée tient à ce qu'on pourrait appeler les mystères de la mondialisation. Cette référence, selon les sujets abordés, permet de dire tout et son contraire. On y trouve mentionnée, pêle-mêle, la concurrence qui ne permet pas aux entreprises de majorer les prix, des transferts de production dans les pays en développement où la main-d'œuvre est mal payée, les

nouvelles technologies et leur cortège de produits et services «innovants», de nouveaux modèles d'affaires qui permettent de réaliser des gains de productivité, etc.

La baisse tendancielle de l'indice des prix

La mondialisation contribue assurément à rebattre les cartes des circuits de production, distribution et consommation. Mais cela ne date pas d'hier. Les modifications des systèmes économiques sont constantes. Etablir une corrélation entre tous ces changements et l'évolution de notre indice des prix paraît aléatoire, pour ne pas dire tiré par les cheveux. D'autant plus que le phénomène n'est pas spécifiquement helvétique. Au niveau mondial, l'indice des prix est aussi tendanciellement orienté à la baisse depuis les années 80: 12,4% en 1980, 2,2% en 2017.

La cause principale de ce recul régulier de l'inflation depuis une trentaine d'années (sauf un bref épisode lié à la crise financière de 2007-2008) résulte en réalité de l'action concertée des principales banques centrales. Une série de textes publiés dans *Republik*, en particulier celui relatif aux taux d'intérêt,

l'explique en détail.

Les banques centrales ont tiré les leçons de l'envolée des prix depuis le milieu des années 70 (période dite de surchauffe selon la terminologie helvétique). Elles ont appris à mieux contrôler l'évolution de la conjoncture par le biais des taux d'intérêt. Ces constatations ne nous disent cependant toujours pas pourquoi l'inflation continue de coller au plancher en dépit des augmentations massives d'argent auxquelles les banques centrales ont procédé depuis une dizaine d'années.

Les commentateurs, comme nous l'avons relevé, paraissent souvent décontenancés. Selon la théorie économique néolibérale, référence implicite ou explicite habituelle, l'offre détermine la demande. Si tel était le cas, l'offre de monnaie ayant fortement augmenté, la demande aurait dû suivre. Pourtant, rien de tel ne s'est produit. La croissance annuelle moyenne du PIB helvétique n'a pas dépassé 1,4% par année au cours de la présente décennie.

Les pneus patinent

Qu'en déduire? L'intervention massive des banques centrales après la crise financière de 2007-2008 a eu pour but principal d'éviter que l'économie entre dans une spirale déflationniste, comme ce fut le cas lors de la crise de 1930. On peut ajouter à cela la particularité suisse de lutter contre la hausse du franc. Dix ans plus tard, on peut convenir que, dans les grandes lignes, les banques centrales ont atteint leur but. Mais, démonstration par l'absurde si l'on veut, l'énorme augmentation de l'offre de monnaie n'a pas du tout entraîné une hausse parallèle de la demande.

La raison? C'est, encore une fois, Keynes qui répond: l'offre ne crée pas la demande. La relation de causalité est inverse: c'est la demande qui suscite l'offre. Dit autrement, aucun producteur n'augmentera son offre, même si les liquidités sont abondantes, tant et aussi longtemps qu'il a des raisons de penser que la demande ne suivra pas. De manière imagée, on pourrait dire que la masse monétaire (l'offre) est comme une voiture qui ne parvient pas à avancer. Ses pneus patinent dans la neige. Il serait nécessaire de disposer d'un autre véhicule (la demande) pour la tracter.

La conclusion coule de source,

même si les tenants de l'économie libérale ne veulent pas le voir ni l'admettre: dans une période de crise, l'amélioration de la conjoncture nécessite une relance de la demande. Elle ne peut résulter que d'une augmentation des dépenses publiques financée par l'emprunt. Cette mesure s'impose, car l'Etat est le seul à même de pouvoir agir de cette manière. On ne peut en effet attendre ni des entreprises ni des ménages qu'ils s'endettent pour augmenter leurs dépenses de consommation. En revanche, l'Etat peut décider qu'il encaissera moins qu'il ne dépensera. La différence entre recettes et dépenses permet aux différents agents économiques de disposer d'un surplus de revenus qui contribuera à relancer leur demande — le livre des «Economistes atterrés» consacré à La monnaie, un enjeu politique apporte de nombreuses précisions.

Une médaille pour les cancres

Depuis 2010, la Confédération a enregistré <u>des excédents de</u> <u>recettes</u> totalisant plus de 15 milliards de francs. Ainsi, au lieu de susciter une hausse de la demande, elle a contribué à la réduire. Elle n'a pas relancé la conjoncture, elle l'a freinée.

Une très large majorité des Chambres et du Conseil fédéral se glorifie de cette situation. C'est plutôt la médaille du cancre le plus méritant qui devrait leur être attribuée.

Des personnes qui ne partagent pas cette analyse pourraient être tentées de se référer aux Etats-Unis. La Fed a elle aussi massivement augmenté la monnaie en circulation. Les Etats-Unis ont en revanche enregistré des comptes systématiquement déficitaires depuis 2000, de l'ordre de 5% du PIB en moyenne chaque année — sans compter les effets des baisses d'impôts récemment votées par le Congrès. La très bonne santé actuelle de l'économie américaine ne doit donc rien au hasard. Ironie de l'histoire, avec deux présidents républicains et un démocrate durant la période considérée, ce pays pratique consciencieusement une politique budgétaire que Keynes aurait approuvée même si son nom n'y est pas vraiment en odeur de sainteté...

(A suivre)

Expresso

Les brèves de DP, à lire sur le site dans le Kiosque

Coup d'arrêt au moins-disant fiscal?

Les citoyens bernois ont refusé une baisse de la taxation du bénéfice des entreprises. <u>Le projet</u> aurait conduit à une baisse des rentrées fiscales d'environ 100 millions par année. Motif de cette proposition: rester compétitif face aux cantons qui ont réduit le taux d'imposition des entreprises ces dernières années.

Ce coup d'arrêt bernois devrait être l'occasion pour les cantons de cesser cette course suicidaire au moins-disant fiscal et de mettre en pratique cette solidarité confédérale si souvent proclamée. | *Jean-Daniel Delley - 27.11.2018*

Ce magazine est publié par <u>Domaine Public</u>, Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre <u>licence CC</u>: publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur <u>domainepublic.ch</u> pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un <u>don</u>.

Index des liens

LAMal: la solidarité mise à mal

https://www.tdg.ch/suisse/sante-devenue-numero-suisses/story/21494296

https://data.oecd.org/healthres/health-spending.htm

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/publikationen.assetdetail.1541-170 0.html

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiken/kataloge-datenbanken/publikationen.assetdetail.1541-170 0.html

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20133250

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20180036

https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/2737.pdf

https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaeft?AffairId=20150468

https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/6737.pdf

Il n'y a pas de risque de bulle dans le marché de l'immobilier suisse

https://www.bwo.admin.ch/bwo/fr/home/Wohnungsmarkt/marktwirtschaftliche-wohnungsversorgung/wmaeb.html

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/construction-logement.html

https://fr.comparis.ch/immobilien/wohneigentum/analyse/immobilienreport

https://www.credit-suisse.com/ch/fr/articles/private-banking/so-viele-leere-wohnungen-wie-noch-nie-trotzde m-wird-weiter-gebaut-201809.html

https://www.ubs.com/magazines/focus/fr/marches/2018/6-tendances-de-l-immobilier-suisse-en-2018.html https://www.tagesanzeiger.ch/wirtschaft/standardwo-sie-am-ehesten-eine-wohnung-finden/story/12693889 https://www.bcf.ch/fr/la-bcf/actualite/nouveautes/nouvelle-edition-de-letude-du-marche-immobilier-fribourg eois

https://www.bk.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis463.html

https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2018/2291.pdf

Credit Suisse au Mozambique: ne pas relâcher la pression

https://www.domainepublic.ch/articles/30553

https://www.domainepublic.ch/articles/32167

https://www.domainepublic.ch/articles/31477

https://www.domainepublic.ch/articles/33155

https://www.infosperber.ch/data/attachements/KROLL_REPORT.Redacted.pdf

https://drive.google.com/file/d/0B8HSIbsQeYKQbHI2SEpEbFhkSlROcWJLVXNaOWlaampDMy1V/view

Crises économiques et néolibéralisme (2 / 3): la demande, cette grande oubliée

https://www.domainepublic.ch/articles/34038

https://www.domainepublic.ch/articles/33552

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/prix/indice-prix-consommation/resultats-ipc.html

https://donnees.banquemondiale.org/indicator/FP.CPI.TOTL.ZG

https://www.republik.ch/2018/09/17/warum-sind-die-zinsen-so-tief

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/economie-nationale/comptes-nationaux/produit-interieur-brut.assetdetail.6067517.html

http://www.atterres.org/livre/la-monnaie-un-enjeu-politique

https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/administration-finances-publiques/situation-financiere/modele-sf-national.assetdetail.6106466.html

https://data.oecd.org/fr/gga/deficit-des-administrations-publiques.htm#indicator-chart

Expresso

https://www.nzz.ch/schweiz/unternehmenssteuern-bern-droht-den-anschluss-zu-verlieren-ld.1439530